



Vu Directeur de Cabinet	
Vu Secrétaire général (si nécessaire)	
Validé Préfet	

INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 26 juin 2017

Lancement de la réserve civique

Créée par la loi dite "Egalité et citoyenneté" du 27 janvier 2017, la Réserve civique est une manière nouvelle de renouer avec la fraternité, recréer du lien social, revaloriser la dignité de la personne et promouvoir la tolérance. Elle répond ainsi au désir manifesté spontanément par les citoyens, au lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo, de donner du temps pour la République, ne serait-ce que quelques heures par semaine.

A la différence du Service Civique, qui connaît déjà un succès indéniable auprès des jeunes du département, la Réserve civique s'adresse elle à toute personne de plus de 16 ans et sans limite d'âge qui souhaite s'engager à titre bénévole, dans des missions ponctuelles d'intérêt général au service des valeurs de la République.

Michel Tournaire, secrétaire général de la Préfecture présidera le premier comité de pilotage de la réserve civique de la Charente-Maritime en présence des représentants des services de l'État, des collectivités locales et du monde associatif qui officialiseront ainsi la création de ce dispositif dans notre département le

**mercredi 28 juin 2017 à 10h30
à la Préfecture, salle Jean Moulin**

Les premières missions mises en place dans le département entrent dans les champs de la solidarité, de l'environnement, de la mémoire et citoyenneté. Elles sont référencées sur la plateforme numérique <http://reserve-civique.beta.gouv.fr> qui permet à tous, en quelques clics, de s'informer sur la réserve civique, de s'y inscrire, d'y trouver une mission et de prendre contact avec l'organisme associatif ou public qui la propose.

Les journalistes sont cordialement invités au point presse qui se tiendra à 12h00.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

Yann TOUVERON - 05.46.27.43.05 - 06 87 70 52 35

Nathalie DORNAT - 05.46.27.43.25

Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

<https://twitter.com/prefet17>
<https://www.facebook.com/Prefet17/>

